

FORMULAIRE 2024

DEMANDE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EXISTANTE

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Vente du bâti

Dysfonctionnement de l'installation

Contre-visite

Cadre réservé à l'organisme de contrôle : Numéro de dossier : Date de la demande :
Date et heure du 1^{er} appel : Résultat :
Date et heure du 2^{ème} appel : Résultat :
Date et heure du 3^{ème} appel : Résultat :

1. ADRESSE DE L'INSTALLATION À CONTRÔLER :

N°: Voie :
Code postal : Ville : Références cadastrales :

2. IDENTITÉ DU PROPRIÉTAIRE ET FACTURATION :

Je suis :

A. UN PARTICULIER :

Nom et Prénom 1 : Date et lieu de naissance : ;
Nom et Prénom 2 : Date et lieu de naissance : ;
Adresse (Envoi du rapport et de la facture) :
N°: Voie :
BP : Code Postal : Ville :
Téléphone : Mail :

B. UNE SOCIÉTÉ :

Nom de la société : N° SIRET :
Adresse (Envoi du rapport et de la facture) :
N°: Voie :
BP : Code Postal : Ville :
Téléphone : Mail :

C. UNE COLLECTIVITÉ :

Nom de la collectivité : N° SIRET :
Adresse (Envoi du rapport et informations indispensables pour la facturation) :
N°: Voie :
BP : Code Postal : Ville :
Téléphone : Mail :
N° d'engagement* : Code service* : (*Merci de rayer les mentions inutiles)

3. PERSONNE À CONTACTER POUR PROGRAMMER L'INTERVENTION

Nom et prénom : Téléphone :

4. CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE CONCERNÉ :

MAISON D'HABITATION INDIVIDUELLE

Type de résidence : Principale, Secondaire, Location : (Saisonnière / Permanente), Autre :
Nombre de logements raccordés au dispositif : Nombre d'habitants :
Nombre de pièces principales : chambre(s) : salon : salle à manger :
bureau(x) : salle(s) de jeux :

AUTRES LOCAUX QUE CEUX D'HABITATION

Nature des locaux (hôtel, restaurant, atelier,...) :

Quelle est la capacité d'accueil de l'immeuble ? :

5. MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE :

Réseau public Alimentation privée (préciser) :

Présence d'un captage d'eau (puits ou forage) à proximité du projet d'assainissement ?

Oui (distance : m) Non Ne sait pas

« J'atteste sur l'honneur avoir connaissance : de l'existence de l'absence de point d'eau (puits, forages,...) destiné à la consommation d'eau potable à moins de 35 mètres du système d'assainissement non collectif sur ma propriété ou sur une propriété mitoyenne. »

N.B. : Un puits ou forage réalisé à des fins d'usage domestique de l'eau doit faire l'objet d'une déclaration auprès du maire de la commune concernée, conformément à l'article L. 2224-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

6. PRÉPARATION DE LA VISITE DU CONTRÔLEUR DU SPANC :

Afin que le contrôle de fonctionnement et d'entretien de l'installation d'assainissement non collectif soit le plus complet possible :

- nous vous invitons à présenter à l'agent du SPANC, lors de sa visite, tous les documents concernant votre installation en votre possession (plans, étude de sol et/ou de filière, photos de travaux, factures, justificatifs de vidanges, contrat d'entretien,) ;
- **les ouvrages équipant votre installation d'assainissement doivent être accessibles (regard du bac à graisse, de la fosse, du pré-filtre et du traitement), manœuvrables et non vidangés ;**
- **l'accès à l'intérieur du bâti doit être rendu possible pour la réalisation du contrôle**
- **le bâti devra être alimenté en eau et en électricité.**

À défaut, l'article 4 de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif stipule que **« si, lors du contrôle, la commune ne parvient pas à recueillir des éléments probants attestant de l'existence d'une installation d'assainissement non collectif, alors la commune met en demeure le propriétaire de mettre en place une installation conformément aux dispositions prévues à l'article L. 1331-1-1 du code de la santé publique »**.

7. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR :

Je soussigné(e) :

- Certifie l'exactitude des informations fournies ;
- Certifie avoir pris connaissance des informations mentionnées au sein de ce formulaire et du règlement du SPANC de Saint-Brieuc Armor Agglomération ;
- Autorise le technicien à pénétrer sur ma propriété pour contrôler l'installation d'assainissement non collectif équipant le bâti visé par la demande ;
- M'engage à déclarer les informations relatives à la composition et aux conditions de fonctionnement de mon installation d'assainissement quelles qu'en soient leurs conséquences sur son classement à l'issue du diagnostic ;
- M'engage à payer le prix de l'intervention de Saint-Brieuc Armor Agglomération (montants des redevances indiqués ci-dessous), dès réception de la facture.

Fait le _____ à _____

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé bon pour acceptation »).

Redevance d'assainissement non collectif :

Il est rappelé à votre attention que ce contrôle est soumis au versement d'une redevance d'assainissement non collectif. Les tarifs d'intervention du SPANC de Saint-Brieuc Armor Agglomération ont été fixés par l'assemblée délibérante comme suit et sont à régler après chaque contrôle :

- **Redevance de contrôle des installations existantes : 189,07 € net**
- **Facturation d'un déplacement sans intervention : 39,49 € net**
- **Contre-visite : 56,97 € net**

Ces tarifs étant délibérés chaque année, ils sont applicables pour les diagnostics réalisés entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique, le destinataire de ces données est la Direction eau et assainissement. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, et au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification et d'opposition aux informations vous concernant que vous pourrez exercer en adressant un courrier à Saint-Brieuc Armor Agglomération, Direction eau et assainissement, Centre Technique de l'eau : 1 rue de Sercq – 22000 SAINT-BRIEUC. Afin de faire valoir vos droits, votre demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité.